

NOUVEAU



Datadock

# BC n°3 du CAFDES : Manager et gérer les ressources humaines de l'établissement ou du service

## DURÉE

**196 h de formation théorique**  
**+ 133 h de formation pratique, sur une**  
**période de 13 mois.**

## PUBLIC

Dirigeant en poste, salarié en mobilité professionnelle dans le secteur sanitaire, social, médico-social, demandeur d'emploi, personne en reconversion professionnelle.

## PRÉ-REQUIS

› Satisfaire à l'un des prérequis définis à l'art.3 de l'arrêté du 27/08/2022 et avoir réussi l'épreuve de sélection à l'entrée en formation CAFDES. La réussite à l'épreuve de sélection permet de suivre tous les blocs de compétences de la formation CAFDES.

(Critères d'admissibilité et règlement de la sélection à consulter sur [www.arafdes.fr](http://www.arafdes.fr) / [www.enseis.fr](http://www.enseis.fr))

## FINANCEMENT

› **Tarif** : 5 454,68 € TTC  
› **Frais d'inscription** : 70 €  
› **Frais sélection** : 170 € (Frais de sélection appliqués une fois quel que soit le nombre de blocs suivis)

## CONDITIONS PRATIQUES

› Les journées de formation sont de 7 heures.  
› La formation peut être adaptée aux personnes en situation de handicap en contactant F. Besnard, référente handicap : [besnard.frederique@enseis.fr](mailto:besnard.frederique@enseis.fr)



## CONTACT & INSCRIPTION

Tél. 04 72 53 61 80

[lyon@enseis.fr](mailto:lyon@enseis.fr)

**Dates** : [www.arafdes.fr](http://www.arafdes.fr) / [www.enseis.fr](http://www.enseis.fr)

### Lieu de formation

ENSEIS Management

14, rue Berjon - 69009 LYON

Métro Gare de Vaise Ligne D

## Objectifs

Le directeur/directrice d'établissement ou de service d'intervention sociale manage l'équipe de direction et des équipes pluridisciplinaires et pluriprofessionnelles en tenant compte de leur diversité. Il conçoit et met en œuvre une organisation du travail pour répondre au projet de l'établissement ou du service en prenant en compte la qualité de vie au travail et la prévention des risques professionnels. Il applique le cadre réglementaire dans la gestion des ressources humaines de l'établissement ou du service. Il définit la politique de formation et de qualification et la politique de recrutement en cohérence avec les besoins en emplois et en compétences de l'établissement ou du service. Il gère les relations sociales et les instances représentatives du personnel.

**En cela, ce bloc de compétences (BC) qui correspond au BC3 de la formation CAFDES (cf. descriptif de la formation dans Formations diplômantes en management) vise la certification des compétences suivantes :**

### Diriger une équipe :

- Savoir assurer le management d'une équipe
- Savoir concevoir une organisation du travail
- Savoir mettre en œuvre une organisation du travail

### Piloter la gestion des emplois et des compétences :

- Savoir concevoir et conduire une politique de recrutement
- Savoir définir et mettre en œuvre une politique de formation et de qualification

### Conduire la gestion des ressources humaines :

- Savoir mettre en œuvre le cadre réglementaire en lien avec la gestion des ressources humaines de l'établissement ou du service
- Savoir gérer les relations sociales et les instances représentatives du personnel

### Communiquer dans le cadre du management et de la gestion des ressources humaines

## Contenus/Déroulé pédagogique

- **UF1 Management et organisation du travail**
- **UF2 Gestion des ressources humaines**
- **UF3 Dialogue social**

## Méthodes pédagogiques

- Formation assurée par des cadres dirigeants en exercice et par des experts métiers (juristes, DRH, consultants...).
- Formation-action centrée sur les pratiques et les situations professionnelles d'appartenance ou de stage.
- Accent mis sur le développement de la posture managériale de direction.
- Approche pédagogique favorisant les échanges, les travaux en groupes et l'accompagnement individuel

## Certification

**Le bloc de compétences est certifié par 2 types d'épreuves : une épreuve de contrôle continu et une épreuve de certification.**

- **Contrôle continu** : épreuve orale sur la **posture managériale** du candidat et sur ses connaissances en **droit du travail**
- **Certification** : Production écrite sur table sur une construction d'étude de cas où il s'agit d'**appréhender une situation complexe en management** et en gestion des ressources humaines.

Le bloc de compétences est certifié lorsque le candidat obtient une moyenne aux 2 épreuves supérieure ou égale à 10/20, fournit l'attestation du terrain de stage de la bonne réalisation des heures prévues et lorsqu'il honore les heures de cours.

## Débouchés

La certification du BC3 permet de poursuivre la formation diplômante CAFDES en parcours complet.